

**Discours de Jean-Marie Geveaux  
Président du Conseil général de la Sarthe**

\*\*\*\*

**Session plénière 15 décembre 2011  
Budget primitif 2012**

\*\*\*\*

Mes chers Collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner le Budget Primitif de l'année à venir. Je ne surprendrai personne en vous indiquant que la situation économique et sociale n'a connu, hélas, aucune embellie depuis le mois d'octobre dernier, date à laquelle nous nous sommes retrouvés pour débattre des orientations budgétaires de l'exercice 2012.

Cependant, je veux croire que l'accord historique conclu à Bruxelles la semaine dernière par 26 des 27 pays de l'Union Européenne permettra à notre espace communautaire de retrouver une situation financière plus stable et ainsi de renouer avec la croissance.

Notre Conseil général connaît pour sa part une situation nettement moins tendue, que je n'hésiterai pas à qualifier de très encourageante au regard des autres départements.

Nous poursuivons ainsi notre dynamique de désendettement engagée depuis plusieurs années. Le Conseil général a ainsi ramené sa capacité de désendettement de 5,1 années en 2008 à 4,4 en 2010 avec un désendettement net en 2011 de plus de 13 millions d'euros.

En outre, le budget 2012 du Conseil général affiche une évolution proche de 0% en valeur. Ainsi, malgré la forte augmentation de certaines dépenses comme le RSA ou l'APA, le montant global de notre budget 2012 sera quasiment le même qu'en 2011. Ce résultat montre la réalité de nos efforts de maîtrise des dépenses et la qualité du pilotage budgétaire qui est mené par le Conseil général.

Je tiens à souligner que cette politique volontariste n'a pas toujours été facile à porter sur le terrain par les conseillers généraux. Elle a nécessité à la fois de la conviction, de la pédagogie et de la patience pour en faire partager le bien-fondé auprès des acteurs locaux et de nos concitoyens.

Outre l'effort particulier concernant le collège du Val d'Huisne, l'achèvement de deux grands projets d'intérêt départemental, la Maison des sports et le Foyer de l'enfance, a pour conséquence d'entraîner une diminution du montant global de nos investissements.

Cependant avec 97 millions d'euros, le Conseil général injectera en 2012 près de 2 millions d'euros par semaine dans l'économie sarthoise.

Cependant dans un contexte économique aussi incertain, la prudence reste la meilleure conseillère. Nous devons continuer à rechercher des économies et à adapter sans cesse notre organisation afin de continuer à préserver nos équilibres budgétaires.

D'autre part, ce budget constitue l'aboutissement d'un long travail collectif initié il y a près d'un an par la Majorité départementale. En effet, il intègre concrètement les objectifs du projet de mandat dans les politiques du Conseil général.

Ce budget 2012 traduit surtout notre volonté de poursuivre le passage du Conseil général d'une collectivité de gestion à une collectivité de projet.

Je crois d'ailleurs que cette évolution est perceptible à la simple lecture des différents rapports qui composent ce budget. La nouvelle présentation a gagné en clarté et permet une meilleure compréhension de nos politiques et une meilleure lisibilité de nos priorités.

Ce budget ne constitue cependant qu'une étape dans la démarche de projet que je souhaite suivre et qui guidera dorénavant l'action du Conseil général. Ainsi, l'année 2012 sera marquée par l'élaboration :

- Du schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique qui doit fédérer l'ensemble des Collectivités territoriales sur les grandes orientations à donner pour le développement du très haut débit en Sarthe et qui est la condition première de l'accès aux financements de l'État et de l'Europe.
- Du schéma de développement économique et touristique dont l'un des enjeux est de décliner les orientations du projet de mandat visant à renforcer le soutien aux filières définies comme prioritaires pour le développement de l'économie et de son attractivité.
- Du schéma routier départemental qui en fixant des priorités visera à moderniser et sécuriser nos routes.
- Du programme « Collège Performant » dont l'objectif est d'offrir aux collégiens sarthois la possibilité de construire leur avenir dans les meilleures conditions possibles.

Leur réussite éducative passe alors par la définition de ce qu'est un collège performant et les moyens qu'il nécessite. Nombre d'élèves optimum, accès aux technologies de l'information et de la communication, qualité de la restauration, niveau d'investissement dans les bâtiments; voici autant de thématiques et d'interrogations auxquelles nous devons répondre collectivement.

- Du plan stratégique du patrimoine avec comme axes forts la valorisation du site de la « Visitation » et le regroupement des services dans la cité administrative.

L'année 2012 sera donc une année de structuration et de programmation de nos politiques. Ce travail de réflexion peut apparaître comme technique ou trop administratif, pourtant il s'avère essentiel si nous voulons préparer l'avenir de notre territoire.

Je voudrais aborder maintenant les 15 propositions formulées par les élus de l'opposition. Si plusieurs connaissent déjà un début de mise en œuvre comme les clauses sociales dans les chantiers publics ou le soutien aux circuits courts, la majorité des autres

propositions s'avère mesurée et sont susceptibles après une étude précise de faire l'objet d'un accord.

Je ne peux que me réjouir de l'attitude constructive dont fait preuve le groupe de l'opposition. Cette approche positive montre qu'au-delà des différences politiques, nous pouvons trouver des positions communes sur un grand nombre de questions.

Parmi les principales nouveautés de ce budget figure un projet qui me tient particulièrement à cœur, je veux bien évidemment parler des maisons du Département. Ce n'est plus un secret pour personne, la première verra le jour au sein de l'ancien tribunal de Mamers que j'ai d'ailleurs visité la semaine dernière avec Jean-Pierre CHAUVÉAU. Elle donnera une deuxième vie à ce bâtiment historique situé au cœur de la capitale du Saosnois.

Ce premier projet illustre parfaitement la philosophie qui est la mienne. Il ne s'agit pas pour le Conseil général de construire de coûteux « éléphants blancs » sur tout le territoire sarthois. Je souhaite que nous avancions progressivement dans ce projet en profitant des opportunités d'implantation qui se présenteront à nous.

Autre initiative qui se concrétisera durant le deuxième semestre 2012 : la mise en place d'une ingénierie publique en appui aux collectivités locales.

L'objectif ici n'est pas d'instaurer une quelconque tutelle du département sur les communes, il s'agit au contraire d'accompagner les décideurs locaux qui le souhaitent dans l'élaboration de leurs projets. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai souhaité que ce projet fasse l'objet d'une vaste concertation pour qu'il reste au plus près des besoins des décideurs locaux.

Cet appui qui s'apparente à une forme de mutualisation se révélera une source d'économie en permettant de sécuriser les décisions et d'optimiser les projets.

Au travers de ces 2 projets, le département renforce sa politique d'aménagement équilibré du territoire où tous les cantons qu'ils soient ruraux ou urbains jouissent du même soutien et du même accompagnement de la part du Conseil général.

D'autre part, avec une augmentation des crédits de 2,8 %, le Conseil général amplifiera ses actions en faveur de la solidarité qui demeure au cœur de notre pacte social.

Après le CIDPA, nous préparerons en 2012 l'intégration des autres CLIC dans les services du Conseil général.

Cette démarche s'inscrit dans la cohérence de la réforme engagée depuis 2007, de la territorialisation de l'équipe médico-sociale, de la création de la MAIA et dans perspective de la création de la Maison de l'Autonomie (MDA). Ainsi, Le rôle de proximité des CLIC se verra renforcée et leurs missions élargies pour devenir également des relais territoriaux de la MDPH. Notre politique de Solidarité se traduira aussi par :

- La poursuite des actions de soutien à la fonction parentale, aux actions et lieux d'écoute et de conseil destinés aux parents
- Le soutien de projets de Maisons d'Assistants Maternels, de micro-crèches et tout autre mode d'accueil collectif.

- Le financement de 66 places nouvelles dans les structures pour les personnes handicapées et de 141 pour les personnes âgées.
- La participation à la création de Maisons de santé pluridisciplinaires dont 5 projets sont déjà engagés (Conlie, Sillé le Guillaume, Pontvallain, Mayet et Marolles les Brault).

Si le département doit être un espace de solidarité, il doit aussi demeurer un territoire propice au développement économique et à la création d'emplois. Dans ce domaine aussi, nous devons agir avec détermination.

Nous maintiendrons ainsi nos efforts en faveur du développement économique (PAID, zones d'activité), de la création d'entreprise, (notamment Carrefour Entreprise Sarthe) de l'accompagnement des projets de développement des entreprises du territoire ou en implantation, du soutien à la création d'emploi et de l'appui aux acteurs institutionnels du développement économique.

Cependant, la priorité de notre action devra être la ré-insertion et le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA dont le nombre devrait malheureusement dépasser le seuil des 10 000.

Plus que jamais, il nous faut proposer des solutions innovantes pour combattre le fléau du chômage. C'est précisément ce que nous réaliserons en 2012 en adaptant notre offre d'insertion par la mise en place d'appels à projets et de conventions d'objectifs et moyens pour la rendre plus proches des besoins des bénéficiaires du RSA. Nous initierons aussi le projet « Ametis » afin de compléter nos dispositifs d'insertion.

D'autre part, je voudrais souligner que l'examen du budget sera précédé pour la première fois de la présentation du rapport annuel des actions du le Conseil général en matière de développement durable.

Vous pourrez ainsi constater que cette exigence s'intègre dorénavant dans toutes les politiques départementales et que notre collectivité n'a pas à rougir de son bilan.

J'en veux pour preuve les résultats particulièrement encourageants obtenus par la mise en œuvre du plan de prévention des déchets conduit par Fabienne LABRETTE MENAGER. Celui-ci a permis une diminution de 9% des ordures ménagères résiduelles en 5 ans (225 kg/hab/an en 2010 contre 285 kg en 2005).

Enfin, pour conclure mon intervention sur une autre note positive, je ne peux que me réjouir devant le succès rencontré par la programmation mise en place par les services culturels autour de la thématique "la Sarthe, histoires d'eaux". Les manifestations organisées tout au long de l'année ont séduit près de 20 000 personnes et l'exposition « Du Nil à Alexandrie » est une très belle réussite. Ces manifestations prouvent s'il en était encore besoin que l'originalité d'une opération est souvent la condition d'un véritable succès populaire.